

## Passerelle piétonne sur l'Autoroute A7 à Bourg les Valence AMO générale



Vue générale de la passerelle

**Mots clés — AMO, ouvrage d'art, ouvrage métallique**

**Contact : Xavier Céspedes : [xavier.cespedes@strains.fr](mailto:xavier.cespedes@strains.fr)**

**Client :**

Commune de Bourg les Valence

**Année :**

2019

**Le projet :**

Le projet de nouvelle passerelle à Bourg les Valence a été conçu par le cabinet Ney&Partners. Il s'agit d'un ouvrage de 100m de portée, courbe, haubané à un seul pylône en forme d'ogive, excentré et incliné. A cet ouvrage sont adjointes des rampes en béton permettant l'accessibilité PMR et cycles. L'ensemble forme à la fois un objet remarquable, nouveau symbole de la ville, et un franchissement nécessaire vers l'île « Girodet », en bordure du Rhône, séparée de la ville par l'Autoroute. La construction de l'ouvrage est concomitante à l'aménagement de l'île.

**Mission de STRAINS :**

La mission AMO de Strains court en phase études et chantier. Elle consiste à accompagner la commune sur la sécurisation des aspects de conception technique, les dossiers réglementaires (notamment ceux spécifiques au franchissement autoroutier), et les aspects financiers.

Afin de sécuriser au maximum les aspects techniques et constructifs, un contre calcul complet de l'ouvrage a été développé avec le logiciel Pythagore

# STRAINS

23 avenue d'Italie  
75013 Paris  
+33 6 14 59 85 72  
[xavier.cespedes@strains.fr](mailto:xavier.cespedes@strains.fr)  
[www.strains.fr](http://www.strains.fr)

